





# Le débat public à travers ses cahiers...

**Quel travail ! Quelle conviction !  
Les cahiers d'acteurs du débat public reflètent la diversité des opinions et témoignent d'un engagement fort dans la démocratie participative.**

Il n'existe pas de typologie des cahiers d'acteurs, mais des grandes familles de pensées ou d'attitudes face à un projet.

En voici quelques exemples...

## **La famille des porteurs ou des demandeurs d'un contre-projet**

Dans cette catégorie, entrent les acteurs qui défendent non seulement des principes mais aussi un contre-projet, étudié avec le sérieux et le professionnalisme d'un vrai projet et qu'ils veulent crédible. Le premier cahier d'acteur, celui réalisé par l'Association des 7 communes contre l'A8 bis, entre dans cette catégorie. Face au projet de la DDE des Alpes-Maritimes, il oppose un autre projet, dont personne ne conteste le réalisme. C'est le cas également de l'Elan, un groupement d'association (cahier n°2) qui défend un projet « multimode durable », du groupe socialiste et Verts (cahier d'acteurs n°4) qui soutient une « 4<sup>e</sup> solution » ou encore de l'Association, mon étiquette c'est Nice (cahier n°5) qui présente « une solution globale » pour obtenir « une cohérence multimodale ».

## **La famille des défenseurs d'une alternance modale**

Cette famille possède beaucoup de points communs avec la précédente. Elle s'en distingue par le fait que les projets sont moins précis et que le rejet du projet du maître d'ouvrage y est plus affirmé. Dans cette famille, on estime que « les solutions sont à chercher ailleurs que dans les solutions routières et autoroutières ». Et, en général du côté des transports collectifs. Ces acteurs présentent davantage un programme qu'un projet et réclament des études complémentaires. C'est le cas de l'Association des élus communistes et républicains (cahier N°8) qui défend l'idée que « l'alternative est possible au tout routier », du Mouvement national de lutte pour l'environnement et de l'association TGV et développement Var-Nice-Côte d'Azur (cahier N°11) ou encore de Région Verte (cahier n° 12). Un peu à part, en raison de sa très grande modération et des questions qu'il pose et qu'il se pose, faisons aussi entrer dans cette famille le cahier

d'acteurs du Groupement des associations de défense des sites et de l'environnement de la Côte d'Azur (cahier n°10) qui fait un tour d'horizon « pour un projet global de transports durables ». Sans rejeter le projet du maître d'ouvrage mais en le complétant par d'autres projets...

## **La famille des défenseurs du projet et des « oui, mais »**

On trouve dans cette famille des acteurs qui s'engagent en faveur des propositions du maître d'ouvrage avec plus ou moins de réserves. Le « oui » du syndicat des hôteliers de Nice-Côte d'Azur (cahier n°6) est très clair, car il estime que le rejet du projet coûtera cher en terme de développement touristique et d'emploi dans son secteur. En revanche, le « oui » de Rudy Salles (cahier n° 7) est plus nuancé : c'est un « oui » sous conditions de voir aussi les transports collectifs se développer.

## **La famille des porte-paroles de questions locales**

Elle n'est, pour l'instant, représentée que par deux communes : Saint-André-de-la-Roche (cahier n°9) qui attire l'attention sur le sujet des nuisances sonores sur les échangeurs - elle est directement impliquée ! - et par l'Association des citoyens laurentins (cahier n° 3) qui propose un projet de VAL pour réparer le « tracé raté » de l'A8.

Bien entendu, ce classement, comme tout classement est arbitraire : on peut appartenir à plusieurs familles, comme l'A7C, l'ACL ou le GADSECA (pour ne parler que des associations).

Particularité de l'ensemble des « familles » : elles reconnaissent qu'il y a un problème à la fois de circulation routière et de développement des transports collectifs, et elles manifestent un grand respect vis-à-vis des opinions différentes. C'est ainsi que le projet autoroutier est souvent conservé, redimensionné ou réétudié dans une logique complémentaire. Nice et la Côte d'Azur, si l'on en croit les cahiers d'acteurs, a envie d'un débat sérieux, serein, constructif et consensuel. Car il y a matière à construire. Ensemble.

## BREVES

### DES FICHES THÉMATIQUES

La DDE des Alpes-Maritimes va mettre à la disposition des participants aux réunions publiques des fiches thématiques qui viendront compléter les informations contenues dans son dossier. Quatre fiches devraient être prêtes pour la réunion du 30 janvier : « Des scénarios aux solutions », « Les transports collectifs sur la Côte d'Azur à l'horizon 2020 », « Accéder à Sophia Antipolis » et « L'après-pétrole ». Deux autres fiches sont en préparation et devraient être disponibles pour la mi-février : « Le devenir de l'A8 » et « Le financement du contournement ».

### LE CHOIX DE L'EXPERT POUR L'ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE

C'est le cabinet ISIS qui a finalement été sélectionné à l'issue de l'appel d'offres lancé par la CNDP pour réaliser l'expertise complémentaire. Il devra rendre ses conclusions pour la mi-février. La réunion publique de clôture devra permettre de débattre sur les résultats et sur les principales orientations du compte rendu de la CPDP sur le déroulement du débat public.

### 80 QUESTIONS

C'est le nombre de questions posées au maître d'ouvrage, soit par carte T, soit sur le site internet de la CPDP.

### 1533 PARTICIPANTS

C'est le nombre de participants aux six premières réunions publiques. La séance d'ouverture, à l'Acropolis de Nice, et la réunion de Mouans-Sartoux ont accueilli le plus de participants. Les ateliers ont réuni, à chaque fois, une cinquantaine de personnes.



